

venu, le gentilhomme était à table chez sa sœur, la nuit avançait, et il attendait son carrosse qui devait le reconduire à son logis.

L'équipage tardait et dix heures venait de sonner...

— Oh ! oh ! dit le comte, voici le drame qui arrive.

Qu'était devenu ce carrosse ? Là est le nœud de l'intrigue, je parle.

— Et vous ne vous trompez pas.

Voici, en effet, ce qui s'était passé : La Chesnaye avait fait connaissance avec le valet du jeune seigneur, et ce soir-là, il lui avait été facile de l'attirer dans un cabaretivoltaire, sur les bords de la Seine.

Après l'avoir enivré et dépouillé de sa livrée, il l'avait jeté dans le fleuve.

— Premier meurtre, dit le comte.

— L'assassin prenant alors la direction de l'hôtel du gentilhomme, continua le prévôt sans s'arrêter à l'observation de son compagnon, s'y rendit au moment où le cocher inquiet ne savait que penser de l'absence du domestique. Il se présenta en excusant le valet qu'il a recueilli, dit-il, chez lui, le voyant dans l'impossibilité de faire son service et sachant que l'heure d'aller chercher le maître de son ami était venue, il a cru bien faire en venant proposer au cocher d'endosser la livrée et de l'accompagner, dans l'intention charitable d'éviter au laquais en faute une sévère réprimande.

Le cocher accepta l'offre en se réservant toutefois de faire part de l'accident à son maître.

Voilà donc La Chesnaye derrière la voiture... « mais qu'à donc votre cheval, cher comte ? » dit en s'interrompant le prévôt de Paris et en remarquant un brusque écart que venait de commettre la monture de son compagnon.

En effet, soit que le genêt d'Espagne eût aperçu dans l'ombre quelque chose qui l'effrayât, soit que son cavalier l'eût subitement attaqué par un motif sans cause apparente, il s'était jeté de côté en pointant.

Le jeune seigneur, ferme sur ses étriers, calma promptement son cheval.

Ce n'est rien, dit-il. Un amas d'immondices qui lui aurait fait peur... Mais reprenez donc.

Vous disiez que ce La Chesnaye venait de descendre à l'emploi de laquais. Cela me contrarie pour lui. Cette particularité de sa conduite, si elle est vraie, est réellement ignoble et indigne de ce que je connais sur son compte !

Enfin... vous disiez ?

— La vérité, monsieur de Bernac, répondit le prévôt, et cette vérité ne saurait vous étonner, car ces sortes d'hommes sont capables de tout, hors le bien.

— Donc voilà La Chesnaye derrière le carrosse ?

— Oui. La voiture marche avec rapidité. Elle arrive près l'hôtel de Nevers au moment où le gentilhomme allait prendre le parti de revenir à pied.

Le cocher peut à peine dire quelques mots à son maître que déjà celui-ci est lancé dans la voiture par le bras vigoureux du nouveau domestique que, dans l'obscurité, il a pris pour le sien.

— Les chevaux prennent le galop... Les acolytes de La Chesnaye sont échelonnés sur la route...

— Corps du Christ ! Cela devient profondément lugubre ! Ensuite ?

— Bientôt les chevaux s'arrêtent au coin d'une ruelle obscure, la halte est courte. Que se passe-t-il ? Le maître a cru entendre un cri étouffé, puis, malgré les ténèbres qui l'entourent, il a cru voir comme une masse lourde tomber sur le pavé.

Mais tout cela s'est accompli si rapidement, l'équipage a repris sa vito sa marche, que le gentilhomme pense rêver un moment.

La seconde partie du drame venait d'avoir lieu.

Ce que le maître de la voiture avait pris pour une masse précipitée à terre était le cocher que les complices de La Chesnaye avaient saisi et tiré si vigoureusement et si promptement à eux, qu'il n'avait pas eu le temps de reconnaître la cause de sa chute.

On l'avait porté ou plutôt jeté dans une porte à trappe, et le seul soupir qu'il avait pu faire entendre était étouffé par une poire d'angoisse adroitement introduite dans sa bouche, poire qui maintenait ouverte les mâchoires du patient, et tous les efforts qui tentait pour s'en dégager ne faisaient que rendre sa position plus douloureuse en écartant encore davantage les parties supérieures et inférieures de la bouche.

Un bandit avait lestement repris la place du cocher.

— Mais de qui diable tenez-vous tous ces précieux détails, mon cher maître ? demanda le comte dont la monture paraissait aussi calme maintenant qu'elle était rétive tout à l'heure.

— Du cocher lui-même, reprit le comte.

— Oh ! oh ! en ce cas le témoignage est irrécusable.

— Tout à fait.

— Et après l'enlèvement du valet, que devint le maître ?

— L'équipage avait continué sa course et les chevaux ralentissaient le pas en montant l'escarpement du Pont-Neuf, que nous venons de descendre il y a cinq minutes.

Tout à coup la lame nue d'une arme brille à la portière.

Alerte Georges ! alerte Luzzi ! orie, en tirant son épée, le jeune seigneur qui se croit conduit et escorté par son cocher et son fidèle valet.

Mais, au lieu d'avoir secours de Georges et de Luzzi, l'attaque semble dirigée du siège et de l'arrière de l'équipage.

Le gentilhomme s'aperçoit enfin qu'il est victime d'un guet-apens, il se défend en furieux seul contre plusieurs : la voiture est enveloppée ; bientôt cesse cette lutte inégale... le meurtre est accompli...

La Chesnaye a gagné son argent.

— Vertueux ! s'écria le comte en voyant que le prévôt avait achevé son récit. Votre capitaine La Chesnaye n'y va pas de main morte et vous avouerez cependant qu'il ne vole pas toujours son monde et qu'il tient parfois ses engagements.

— Eh bien ! monsieur de Bernac, dit M. d'Aumont sans répondre à cette plaisanterie nouvelle, vous obstinez-vous encore à donner à ce bandit le vernis d'un soldat héroïque ? Qu'en pensez-vous ?

— Je pense, mon excellent ami, que le gentilhomme qui, pour se venger, a armé une autre main que la sienne, qui, portant une épée au côté, s'est servi du poignard d'un assassin, qui s'est sauvé pour conserver l'impunité, est un plat coquin, mille fois plus méprisable que celui qui a frappé pour lui.

Je pense que si l'un d'eux mérite la roue et doit être flétri par le bras du bourreau, c'est le lâche seigneur qui organise un guet-apens, et non le hardi brigand qui fait son métier de meurtre et de pillage.

— Vous pourriez avoir raison, monsieur le comte ; mais avouez aussi que si l'instrument n'eût pas existé, on n'eût pu s'en servir.

— A ce compte, mon cher, le fer qui tue serait plus coupable que le bras qui frappe.

— Décidément, vous défendez La Chesnaye !